

Arrêté n°2026-06

**Arrêté de nomination du jury et des commissions  
Du concours d'entrée en 4<sup>ème</sup> année Journalisme du diplôme de Sciences Po Toulouse**

Vu le Code de l'éducation notamment les articles D741-9, D741-10 et D741-11,  
Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Etudes Politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,  
Vu le règlement du concours d'entrée en quatrième année relatif à la session 2026 adopté par le Conseil d'administration du 8 décembre 2025.

**Le Directeur de l'Institut d'études politiques de Toulouse,**

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Monsieur Éric DARRAS, directeur de l'IEP de Toulouse, est nommé Président du Jury du concours d'entrée en quatrième année, spécialité journalisme.

**Article 2 :**

Sont nommés membres du jury :

- M. Olivier BAISNEE, responsable du parcours journalisme et maître de conférences des universités
- M. Xavier LALU, journaliste et enseignant

**Article 3 :**

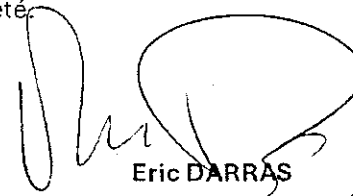
Sont nommés membres de la commission pédagogique d'équivalence :

- M. Adrien PENERANDA, maître de conférences, Directeur adjoint de l'établissement en charge des formations
- M. Olivier BAISNEE, Responsable du parcours journalisme et Maître de conférences
- M. Xavier LALU, Journaliste et enseignant

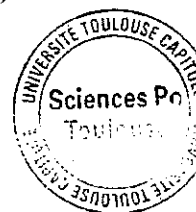
**Article 5 :**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 04 mai 2026



**Eric DARRAS**  
Directeur de l'IEP de Toulouse



**Affiché le :**

**Mis en ligne le :**